

## RÉACTIONS DE L'AQP AU BUDGET PROVINCIAL 2025-26 Pour l'accès, une réflexion profonde s'impose

L'Association québécoise de la physiothérapie (AQP) accueille le nouveau budget provincial 2025-2026 du ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, avec à la fois réserve et questionnements. Le président, Samuel Trottier-Lapointe, et la vice-présidente, Anne-Marie Violette, suivaient de près le dépôt du budget présenté le 25 mars 2025 à Québec.

Dans un budget axé principalement sur les entreprises et la guerre tarifaire en cours, peu d'ajouts ou d'innovations sont prévus pour la réadaptation. Le budget de la Santé et des Services sociaux atteint 65,5 G\$, soit une hausse de 3 %. Sans surprise, la santé représente la plus grande part du budget total du Québec (42 %). Globalement, 77 % des fonds alloués à la santé sont sous la gouverne de Santé Québec.

Malgré ce contexte d'incertitude économique, le gouvernement affirme vouloir continuer à améliorer la qualité et l'accessibilité des services offerts à la population. Des initiatives totalisant plus de 6,8 milliards de dollars sur six ans sont prévues afin de soutenir les Québécois et d'assurer une meilleure prestation des soins de santé et des services sociaux. Parmi ces initiatives, on retrouve l'intention d'améliorer l'accès aux soins et aux services en :

- Finançant l'offre de traitements pharmaceutiques dans les hôpitaux ;
- Accélération le virage numérique à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ;
- Formant plus de médecins ;
- Améliorant la qualité des milieux de vie pour les aînés ;
- Priorisant la prévention en santé.

### Des pistes de réflexions

Le budget prévoit 2,2 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer l'accès aux soins et aux services, dont 1,5 milliard pour le financement des traitements pharmaceutiques en milieu hospitalier et 37,5 millions pour la formation de nouveaux médecins. Si le gouvernement considère que ces deux solutions suffisent à améliorer l'accessibilité aux soins, une **réflexion profonde s'impose**.

L'AQP se questionne sur l'investissement d'une telle somme dans ces initiatives, alors que de multiples professionnels, comme ceux de la physiothérapie, pourraient avoir un impact significatif sur l'accès à moindre coût. En permettant aux physiothérapeutes et technologues d'exercer pleinement leurs compétences, il serait possible de mieux desservir une population aux besoins souvent négligés, notamment en GMF, en urgence et en cliniques MSQ et spécialisées.

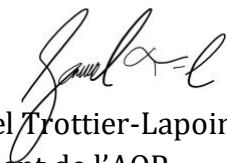
## Des pistes de solutions

L'AQP est optimiste face aux actions de numérisation et d'actualisation du réseau de la santé. L'initiative visant à améliorer le guichet d'accès à la première ligne (GAP) est une avancée positive. L'AQP accueille également favorablement l'investissement de 50 millions de dollars pour accélérer le virage numérique à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), une transition nécessaire.

Le budget aborde la question du vieillissement de la population en soulignant que l'amélioration du système public de santé et de services sociaux québécois et sa pérennité «constituent un défi majeur pour les finances publiques, notamment dans un contexte de vieillissement de la population». L'AQP est prête à contribuer activement, puisque les professionnels de la physiothérapie ont un impact direct sur cette population, tant pour le maintien de l'autonomie à domicile que pour la gestion de la douleur en contexte de polypharmacie. Il est primordial d'améliorer l'accès aux services de physiothérapie pour les aînés.

Par ailleurs, le gouvernement prévoit des initiatives totalisant 268,7 millions de dollars sur cinq ans pour la prévention en santé, dont 15 millions pour mettre en œuvre la Stratégie nationale intégrée de prévention en santé. Celle-ci vise à « réduire le fardeau des maladies, diminuer les inégalités en matière de santé et améliorer l'état de santé de la population ». L'AQP, étant membre de la [coalition québécoise pour la réduction de la maladie](#), supporte cette action.

L'AQP assurera un suivi auprès du gouvernement afin de garantir une place à la physiothérapie dans le système de santé et de mettre en œuvre des solutions concrètes aux défis actuels. Pour toutes questions ou commentaires en lien avec ce budget, veuillez nous écrire à [info@aqp.quebec](mailto:info@aqp.quebec).



Samuel Trottier-Lapointe, pht. M.Sc. MBA  
Président de l'AQP



Anne-Marie Violette, pht  
Vice-présidente de l'AQP